

**ALGERIA**



**الجزائر**

Permanent Mission of Algeria  
to the United Nations  
New York

بعثة الجزائر الدائمة  
لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

67<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale  
des Nations unies

**Déclaration de  
S.E. M. Mourad MEDELICI,  
Ministre des Affaires Etrangères**

New York, le 29 septembre 2012

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, Vuk Jeremic,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon,  
Mmes et MM. les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Mesdames, Messieurs,**

L'Algérie saisit cette occasion pour féliciter le Président Vuk Jeremic, rendre hommage à son prédécesseur, S.E.M. Nacer Abdelaziz Nacer, et saluer la constance de l'engagement du Secrétaire général, Ban Ki-moon.

Notre monde se trouve à un tournant complexe de son histoire, porteuse de défis et d'opportunités. En attestent, les bouleversements géopolitiques dans notre région et les graves problèmes nés de la crise économique et financière.

Nous faisons le pari que notre foi collective dans le multilatéralisme saura fédérer nos efforts pour tracer des perspectives et dépasser les incertitudes persistantes de ces mutations.

Ces problèmes inédits risquent d'aggraver les déséquilibres déjà existant dans les relations entre nations. A cet égard, nous avons tous, sans exception, une responsabilité dans le devenir de notre planète que nous souhaitons plus juste et plus solidaire.

Cette opportunité commande d'agir collectivement pour qu'ensemble, nous trouvions des solutions rapides et efficaces.

En effet, la gestion de cette crise globale, dont les conséquences n'ont épargné aucun pays, ne peut être envisagée de façon exclusive, par un petit nombre. Cette interdépendance implique que tous, nous avons le droit de participer aux solutions.

Le ralentissement de l'économie mondiale affecte de nombreux pays, dont les pays développés qui font face, notamment, à la crise des dettes souveraines et à hausse du chômage. Des efforts sont requis pour éviter que cette situation ne se propage à d'autres régions du monde, en particulier, l'Afrique.

Les défis de la crise résident dans notre capacité à trouver des alternatives aux théories et pratiques du passé. Les réalités nouvelles de notre temps requièrent la mise en place urgente d'approches et de mécanismes appropriés.

**Monsieur le Président,**

A l'instar des années précédentes, nous continuons de subir les effets de cette crise multidimensionnelle, à la fois économique, de gouvernance et de coordination politique.

En effet, le retour de la confiance et de la croissance commandent que des efforts accrus soient déployés en matière de coordination entre les Nations unies et les institutions multilatérales de la sphère économique et financière.

Les Nations Unies et les Institutions de Bretton Woods doivent agir en complémentarité. Des signaux clairs et urgents sont requis pour accompagner ce mouvement de cohésion politique et de coordination macro économique.

Dans le même ordre d'idées, la régulation du système financier, le contrôle des facteurs qui ont provoqué cette instabilité qui perdure, doivent être renforcés.

En ce qui la concerne, l'Algérie prend sa part de responsabilité. Elle a consenti des sacrifices et mené une gestion et un contrôle rigoureux de ses dépenses. Le surplus fiscal qui en a résulté, a permis la poursuite de la politique de promotion sociale et de formation, la redistribution des richesses et le maintien de la cadence des investissements dans la croissance économique au titre du plan quinquennal 2010-2014.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie a, de tout temps, plaidé pour que soient combattues les causes et pas seulement les conséquences de cette instabilité globale.

Nous avons insisté sur le fait que le développement, la paix et la sécurité sont indissociables et que les stratégies de l'ONU, en particulier, du Conseil de sécurité pour une paix durable, doivent être conçues en cohérence avec des politiques de développement socioéconomique.

Au plan régional, l'Algérie apporte sa contribution au processus démocratique, à l'Etat de droit et au développement. La lutte contre la faim et la pauvreté, la promotion de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, des infrastructures routières, sans oublier l'énergie et les énergies renouvelables, sont autant de domaines de coopération avec les pays du Maghreb et du Sahel en particulier.

Animée par le même esprit, l'Algérie partage avec les pays africains et arabes ainsi qu'avec ses partenaires, son expérience en matière de lutte contre le terrorisme et les fléaux interconnectés du crime organisé, du trafic de drogues et d'armes qui sévissent dans notre région.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie salue les récents changements en Afrique du Nord et au Moyen Orient voulus par les peuples en quête d'idéal démocratique, de justice et de dignité. Des principes fondateurs de la Révolution algérienne.

Attachée à l'autodétermination des peuples et au respect mutuel entre les nations, l'Algérie condamne toute violence et répression d'où qu'elles viennent. Nous continuons de croire que le dialogue et la négociation demeurent des moyens privilégiés pour le règlement des différends.

L'Algérie plaide pour que le peuple du Sahara occidental exerce son droit à l'autodétermination.

Nous exhortons le Maroc et le Front Polisario à s'engager, de bonne foi, dans des pourparlers formels, sous l'égide des Nations Unies, afin de parvenir à une solution juste et durable, répondant aux normes de la légalité internationale.

**Monsieur le Président,**

La quête de la paix, sécurité et développement, est une priorité pour nous tous. Cet engagement a été solennellement réaffirmé par les Pays Non Alignés,

dont l'Algérie, à l'occasion du XVI<sup>e</sup> Sommet du Mouvement qui s'est déroulé, à Téhéran, en aout dernier.

Nous appuyons l'engagement des Nations unies dans la prévention des conflits par des efforts diplomatiques inlassables, son rôle précieux dans la promotion de solutions aux crises majeures, couplé à une démarche tout aussi persévérante de promotion du développement.

L'Algérie qui fait partie du Comité de la Ligue des Etats Arabes chargé du suivi de la crise syrienne, a soutenu M. Kofi Annan, Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue Arabe sur la Syrie. Elle fera de même avec son successeur, M. Lakhdar Brahimi, en appuyant sa mission visant une issue pacifique et rapide à la tragédie de ce pays frère.

Dans notre région, nous faisons face, aujourd'hui, à des risques et menaces nouvelles qu'attestent, un regain du terrorisme dans ses manifestations les plus violentes et ses interconnexions avec les fléaux du crime organisé, du trafic de drogues et d'armes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la situation complexe du Mali, dont la crise menace sérieusement la sécurité des pays du Sahel alors que ses racines plongent dans les affres du sous développement.

En concertation avec l'Union Africaine, la CEDEAO et les autres acteurs régionaux concernés, l'Algérie œuvre dans le cadre opérationnel convenu par les Pays du Champ, à une solution pacifique et durable de cette crise.

C'est dans cet esprit que nous avons pris part à la réunion de haut niveau des Nations unies sur le Sahel, organisée en marge de nos présentes assises.

**Monsieur le Président,**

Le rôle de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité est essentiel pour la préservation et la consolidation de la paix dans le monde. L'accomplissement des missions de ces deux organes directeurs et complémentaires de l'ONU, se nourrit de leur légitimité, contrariée par le blocage du processus de réforme.

Nous devons tout entreprendre pour que l'AG, instance la plus représentative des Nations unies, se réapproprie toutes ses prérogatives. Dans ce contexte, les méthodes de fonctionnement du Conseil de sécurité doivent être revues dans le sens d'une démocratisation, et sa composition élargie à de nouveaux membres permanents et non permanents du monde en développement, en particulier, de l'Afrique, berceau de la civilisation.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie vit en paix avec ses voisins depuis un demi-siècle. Elle est fière de fêter, cette année, le 50<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance et de son accession à l'ONU. Fidèle à ses principes, elle apporte sa contribution au parachèvement de la décolonisation en Afrique, au processus d'intégration régionale, tout en renonçant volontairement aux usages non pacifiques de l'atome.

L'Algérie est un facteur de paix, de stabilité et de développement dans sa région et au-delà. Au sein du Conseil des Droits de l'Homme auquel elle postule pour la période 2014-2016, elle continuera à défendre les valeurs qui ont fondé son histoire et sa volonté de vaincre l'adversité.

Aucun pays n'est immunisé de violations des droits de l'Homme et aucun pays ne peut échapper aux critiques. Un adage populaire affirme que « la perfection n'appartient qu'à Dieu ».

Le chemin des droits de l'Homme est semé de nombreux obstacles, notamment, l'autoritarisme, la xénophobie, la pauvreté, les discriminations et les sanctions économiques unilatérales. L'embargo imposé à Cuba depuis plus d'un demi-siècle avec son lot de privations, est aussi injuste qu'anachronique.

Par ailleurs, la stigmatisation de l'Islam et des Musulmans heurte les droits de l'Homme et menace la coexistence pacifique entre les peuples. Aussi, le phénomène de l'Islamophobie qui se nourrit d'une idéologie xénophobe, assimilant l'Islam au terrorisme, doit-il être combattu.

Les événements tragiques provoqués par un film vidéo infâme, un de plus, à l'égard de l'Islam et de son Prophète, est condamnable à plus d'un titre. De la même manière, l'Algérie condamne les actes de violence perpétrés contre les

personnels et les locaux diplomatiques, vecteurs des relations d'amitié et de coopération entre les peuples.

Face à l'inefficacité de notre rejet de ces provocations récurrentes, l'Algérie propose le lancement d'une initiative, sous l'égide de l'ONU, chargée d'identifier les voies et moyens visant à prévenir et organiser la riposte pour enrayer ces manifestations haineuses qui mettent en péril la paix et la sécurité internationale.

On ne saurait oublier, dans ce contexte, que l'usage adéquat et responsable de la liberté d'expression, doit également contribuer à donner à notre monde un visage plus humain et fraternel par la promotion du dialogue entre les religions.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie aurait voulu, lors de cette 67<sup>e</sup> session, souhaiter la bienvenue à l'Etat de Palestine comme nouveau membre de la famille des Nations Unies, reconnue dans ses frontières de 1967, avec El Qods comme capitale. Nous estimons que le temps est venu pour que la Palestine soit pleinement représentée au sein de ce forum irremplaçable de l'ONU.

L'exercice du droit légitime du peuple palestinien à la souveraineté et à l'autodétermination, est la condition sine qua non d'une paix juste et durable au Moyen Orient, empêchée par la politique d'occupation israélienne.

La création d'une Zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen Orient est une mesure de confiance importante. Dans cette perspective, nous appuyons les efforts du Secrétaire d'Etat de la Finlande, Jaako Lajaava, Facilitateur de la Conférence sur le Moyen Orient en vue de sa tenue, à Helsinki, avant la fin de l'année en cours.

**Monsieur le Président,**

L'Algérie s'est engagée en faveur d'un accord global et ambitieux en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable.

Elle tient à exprimer sa gratitude au G.77+ la Chine qu'elle a l'honneur de présider, pour l'appui et la coopération constants du Groupe, qui ont permis

l'aboutissement des travaux de la Conférence de Rio+20, le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'Environnement de Nairobi ainsi que les préparatifs des prochaines Conférences sur les Changements climatiques et la biodiversité.

L'Algérie exhorte les Etats membres à prendre leurs responsabilités pour que soient mis en œuvre les engagements pris au titre du principe de la responsabilité commune et différenciée s'agissant, notamment, des financements, du transfert du savoir-faire et de la technologie ainsi que du renforcement des capacités dans le domaine du développement durable.

**Monsieur le Président,**

Un nouvel élan a été impulsé par M. le Président de la République au programme de réformes pour approfondir le processus démocratique, l'Etat de droit et la promotion de la femme. Les élections législatives du 10 mai 2012, ont enregistré une poussée significative de la représentation féminine avec 146 députées, représentant le tiers de la Chambre basse du Parlement.

Notre pays qui a progressé politiquement, économiquement et socialement en veillant aux libertés démocratiques, entend poursuivre ses efforts et sa politique fondée sur le principe de l'égalité des chances, inscrit dans la Constitution.

Cette démarche a permis à notre pays d'atteindre, globalement, les Objectifs du Millénaire pour le Développement avant 2015. Ce qui a valu à l'Algérie d'avoir été choisi pour faire partie des 50 pays sélectionnés par les Nations unies pour des consultations sur les OMD et l'agenda du développement post-2015.

En conclusion, je souhaite plein succès aux travaux de cette 67<sup>e</sup> session de l'ONU.

Je vous remercie.